**CHORALE DU TOUVET**

**Réunion de CA du mardi 3 décembre 2024 à la salle au groupe scolaire**

***Ordre du jour*** :

1 – Concert de Noël

2 – Sondage voyage en Ardèche

3 – Concert Rock en Chœur et concert au Cheylas

4 – Sponsors

5 – Commission son et lumières

6 – Questions diverses

Début de la réunion de CA : 19h10

Secrétaire de séance : Anne Montenot

Présents : Michel Hélin, Aude Moussy, Jean Louis Brun, Denis Chaboud, Béatrice Henno, Anne Montenot, Jacqueline Bigotte, Yvette Laforge, Catherine Jourdain

Absents : Jean-François Coulon, Gilles Repition Preneuf

**1 – Concert de Noël 2024**

* Les personnes qui ont installées les estrades lors du concert de Grenoble ont remarqué qu’elles sont très lourdes et en mauvais état. Aude Moussy suggère que la chorale de La Terrasse en achète et nous les prête lorsque nous organisons un concert. Elle va les relancer à ce sujet.
* Aude Moussy précise qu’il n’y aura pas besoin d’estrade, ni du matériel son et lumières au concert de Noël à l’église le soir.
* Nous prévoyons de faire une buvette. Nous y proposerons du vin chaud, du chocolat chaud et des crêpes. Yvette Laforge indique qu’elle a tous les ingrédients pour réaliser le vin chaud. Il manque juste le vin. Il faudra voir avec Cathy du Sou des Ecoles pour qu’elle nous prête le réchaud et la grande cocotte. Michel Hélin se propose de réaliser le vin chaud.
* Nous décidons de faire les crêpes en début d’après-midi de 14h à 16h pour avoir simplement à les réchauffer ensuite. Il faudra voir avec Annick si elle est disponible. Michel Hélin pense qu’il faut également poser la question aux nouveaux. Nous avons une crépière et Aude Moussy peut récupérer celle de Grésiblues.
* Denis Chaboud rappelle qu’il faut installer la buvette avant 14h. Un rdv au service technique est pris pour 13h30. A la fin du marché Aude Moussy qui aura de la place dans son camion pourra transporter le barnum et les tables. Le soir, Denis Chaboud et Philippe Lotzer pourront ramener le matériel aux services techniques avec leurs remorques respectives. Denis Chaboud se renseigne sur la taille du barnum que la mairie nous mettra à disposition.
* Anne Montenot va réaliser un planning pour la tenue de la buvette qui sera présenté aux choristes lors de la prochaine répétition. Tranches horaires : 13h30 Installation de la buvette, 14h/16h Préparation des crêpes, 16h/18h Tenue du stand, 18h/20h30 Tenue de la buvette par des conjoints ou amis, 20h30/22h Tenue de la buvette, 22h rangement de la buvette.

**2 – Sondage voyage en Ardèche**

* Anne Montenot a réalisé un tableau avec la liste des choristes afin de faire un sondage pour savoir quels sont les choristes intéressés par le voyage en Ardèche. Un chiffrage a été effectué. Avec le déplacement en bus, l’hébergement, les repas au restaurant, les frais artistiques et frais divers, le budget se situera entre 200 et 250€ avec 40 choristes participants. Nous annoncerons ce budget aux choristes à la prochaine répétition pour qu’ils puissent répondre au sondage en connaissance de cause.

**3 – Concert Rock en Chœur et concert du Cheylas**

* Le concert avec Rock en Chœur n’est toujours pas acté. Ceci n’est pas de notre fait. Les intervenants de Pont de Cheruy ne sont pas disponibles à la date proposée alors que cela fait plus d’un an que nous les avons contactés. Aude Moussy suggère de les rappeler pour trouver une autre date.
* Le concert du 22 février au Cheylas avec la chorale de Chambéry et celle de La Rochette est acté. Leur chef de chœur amènera sa sono. Le concert est prévu à 20h. Les choristes de ces deux chorales arriveront à 16h. Ils répèteront de 17h30 à 18h30. De 18h30 à19h, nous répèterons le chant commun. Puis à 19h, ce sera au tour de la chorale du Touvet de répéter. Nous allons réaliser une affiche avec les deux logos des chorales. Il faudra prévoir de faire passer une communication sur l’affichage lumineux de la ville.

**4 – Sponsors**

L’ensemble des membres du CA tient à remercier Jean-Louis Brun et Jacqueline Bigotte d’avoir contacté des entreprises pour récolter des fonds pour la chorale. Ils ont récupéré pour le moment 700€. Ils vont encore aller voir d’autres entreprises, notamment le garage Chœur, le restaurant le 54, la cave à vin ... Il faudra penser à mettre leur logo sur les affiches.

**5 – Commission son et lumières**

N’ayant plus les compétences pour gérer le matériel, il est décidé de le vendre. Aude Moussy conseille de contacter les écoles de musique pour voir si elles peuvent être intéressées. Elle suggère de faire la liste de ce que nous possèdent ainsi que des photos. Aude Moussy va demander à l’école de musique de Pont de Cheruy de nous aider à estimer la valeur de chaque objet. Michel Hélin va voir avec Philippe Galibert s’il peut nous aider à faire l’inventaire. Une liste avait été faite. Si nous l’a retrouvons, il suffirait d’ajouter les éléments achetés après cette date. Aude Moussy n’est plus intéressée par le micro car il est obsolète.

**6 – Questions diverses**

* Colette Payen-Vigne souhaite réitérer la demande de subvention FDVA. Aude Moussy indique que nous pouvons mettre en avant deux projets : le voyage en Ardèche pour la chorale dans son ensemble et la participation d’I Caprini au festival international de chœurs d’hommes à Riquewhir.

La date de la prochaine réunion est fixée au 7 janvier 2025.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la réunion est close à 20h30.

Le secrétaire de séance : Anne Montenot Le Président : Michel Hélin